

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> 17928	De <b>M. Georges Ginesta</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Var )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> > enseignement	<b>Tête d'analyse</b> > élèves	<b>Analyse</b> > réussite scolaire. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : <b>12/02/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>14/01/2014</b> page : <b>468</b>		

### Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur une note d'analyse récente du Centre d'analyse stratégique (CAS) intitulée « Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative » (Note d'analyse Questions sociales n° 313, janvier 2013). Dans cette note, le CAS propose, afin de favoriser une meilleure adhésion des élèves à leur scolarité, de valoriser les projets fédérateurs en organisant, par exemple, des concours au niveau académique récompensant la création d'un site web d'école ou de classe. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'analyse qu'il fait de la situation et les suites qu'il entend donner à cette proposition.

### Texte de la réponse

Dans sa note n° 313 de janvier 2013, le Centre d'Analyse Stratégique propose de valoriser des projets fédérateurs en organisant, par exemple, des concours au niveau académique récompensant la création de site web d'école ou de classe. Au-delà de la mise en oeuvre ordinaire du numérique à l'École, de nombreuses académies proposent aux enseignants et à leurs élèves la possibilité de créer des blogs de classe et de participer à des concours académiques sur projet en lien avec les collectivités territoriales et avec le réseau Scéren ou avec le Clémi. Il s'agit moins de concours de création de sites web d'école ou de classe, à l'heure où les projets territoriaux de généralisation des espaces numériques de travail (ENT) visent à proposer des solutions professionnelles communes aux écoles ou aux établissements scolaires, que de projets de communication et d'éducation aux médias numériques, de création de jeux sérieux ou de sites dédiés à l'étude d'un thème. Les blogs de classe sont des espaces ouverts par certaines académies pour permettre les projets d'écriture, des projets d'éducation artistiques et culturels ou des projets spécifiques... tout en assurant une sécurité et en répondant aux obligations légales plutôt que de passer par des opérateurs privés. Les projets d'éducation aux médias peuvent porter sur les langues vivantes comme à Grenoble (<http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/metropoly/index.php>) ou bien sur la création de journaux en ligne comme à Versailles (<http://www.clemi.ac-versailles.fr/spip.php?article408>) ou de Web-radio (académie d'Orléans-Tours). Les académies peuvent choisir aussi de porter leur action sur un thème particulier : l'eau dans la région de Belfort, la création de jeux sérieux dans l'académie de Créteil (<http://jeuxserieux.ac-creteil.fr/>), etc. Sur de nombreux territoires, des projets naissent également du lien de proximité avec les collectivités à l'image des écoles qui participent au réseau villes internet (<http://www.villes-internet.net/>). Concernant la création de sites web, on notera la proposition récente d'un concours européen ouvert aux collèges et lycées, « Concours Dot Award 2013 », dont le ministère et les académies se sont fait l'écho (<http://www.education.gouv.fr/cid66709/dot-award-2013-concours-europeen-de-creations-de-site-internet.html>). Il existe donc de multiples propositions de concours ou de participation à des projets favorisant le bien-être et la réussite éducative. Organisées ou relayées par les académies, ces propositions sont laissées à la libre participation et à la liberté pédagogique des enseignants dans



le cadre des projets d'école ou d'établissement. On peut enfin penser que des concours de création de sites web pourront probablement voir le jour avec le développement des sciences du numérique dans les classe de terminale de lycée.